

PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE

Angers, le 16 mars 2020

Le Préfet de Maine-et-Loire

à

Mesdames et messieurs les chefs d'entreprise

Objet: COVID-19 – Groupe Kolmi Hopen – solidarité entre entreprises dans cette période de crise – prêt de main d'œuvre sans but lucratif.

Notre territoire compte une des rares entreprises, la société KOLMI Hopen à Saint Barthélémy d'Anjou, qui fabrique des matériels et produits à usage unique, et tout particulièrement des masques.

Devant la crise sans précédent que constitue le COVID-19 et les besoins sanitaires associés, elle doit être en capacité de produire en flux continu. Les dernières mesures annoncées par le Président de la République vont accentuer les besoins en compétence de l'entreprise.

Aussi, nous faisons un appel à la solidarité de la communauté des entrepreneurs de notre territoire pour envisager des dispositifs exceptionnels de prêts de main d'œuvre sans but lucratif. Nous avons établi avec le dirigeant de l'entreprise et son service des ressources humaines une liste de postes dont les besoins sont urgents et vitaux pour le maintien de l'activité au régime actuel (fiche jointe).

Nous vous remercions des efforts que vous pourriez consentir en libérant des compétences au profit de cette société. Les services de l'État, et tout particulièrement la DIRECCTE associée aux services de la CCI de Maine et Loire, vous proposent de coordonner le dispositif et de recueillir vos propositions. Nous vous proposons de recueillir vos candidatures prioritairement sur le lien associé à cette invitation ou à l'adresse suivante secretariat.general@maineetloire.cci.fr.

Nous vous remercions par avance de votre mobilisation et de l'esprit de solidarité que vous manifesterez à cette occasion,

Nous sommes tous mobilisés pour faire face à cette crise. Vous pouvez compter sur nous et nos équipes.

Président de la Chambre de commerce et d'industrie

Eric GRELIER



Le Préfet
René BIDAL